

Demandes de documents

Région de la Capitale nationale	\$57,410,000
Ontario	36,105,000
Québec	33,521,000
Manitoba	3,894,000
Colombie-Britannique	3,758,000
Alberta	1,335,000
Nouvelle-Écosse	1,252,000
Nouveau-Brunswick	706,000
Saskatchewan	585,000
Terre-Neuve	283,000
Île-du-Prince-Édouard	40,000
	\$138,889,000

[Traduction]

M. Collenette: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Plaît-il à la Chambre que les autres questions restent au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 736 était transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Mme le Président: Plaît-il à la Chambre que la question n° 736 soit transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

CONSEIL DU TRÉSOR—LA POSSIBILITÉ DE CONFIER LES OPÉRATIONS INFORMATIQUES AU SECTEUR PRIVÉ

Question n° 736—**M. Nystrom:**

Du 1^{er} juin 1979 au 25 février 1980, le Conseil du Trésor a-t-il songé à confier au secteur privé la totalité ou partie de ses opérations informatiques, en particulier celles de Statistique Canada, et, le cas échéant, en quoi consistait exactement ce projet et quelles recommandations ont été faites à cette fin?

(Le document est déposé.)

* * *

[Traduction]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion portant production des documents n°s 1 et 19?

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—LA DÉCENTRALISATION DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Motion n° 1—**M. Cossitt:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents, mémoires, procès-verbaux, lettres et rapports qui se rapportent à la décentralisation du ministère des Affaires des anciens combattants dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, le ministre des Affaires des anciens combattants demande au député de Grenville-Carleton de retirer la motion parce qu'il y aurait tellement de documents qu'il en coûterait très cher en temps et en personnel pour les produire. De plus, certains de ces documents proviennent du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et il faudrait obtenir son consentement avant de pouvoir les déposer. Toutefois, le ministre invite le député à se rendre au ministère et s'engage à lui fournir toute la documentation possible.

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, je voudrais tout d'abord qu'il soit dit au compte rendu que ma circonscription est celle de Leeds-Grenville, et non celle de Grenville-Carleton que m'attribue le secrétaire parlementaire.

Si je demande que cette question soit reportée à l'ordre du jour, c'est pour la raison suivante. Personnellement, je suis en mesure d'aller consulter les documents, mais pas la population canadienne, ni en particulier les membres de la Légion canadienne qui s'intéresse beaucoup à cette question, comme tous les députés le savent. Ces documents n'ont rien de secret. C'est toujours le même prétexte du coût excessif qu'on nous ressort trop souvent. J'estime que cela doit être reporté à l'ordre du jour et que les députés doivent avoir la possibilité d'en discuter.

Mme le Président: Les députés ont entendu la demande de report à l'ordre du jour. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La motion est reportée à l'ordre du jour.

L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE—RÉVISION ET REFONTE

Motion n° 19—**M. Siddon:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes ou de tous documents échangés depuis le 1^{er} janvier 1978 entre le gouvernement, ses ministères et organismes et les gouvernements de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et le Conseil territorial du Nord-Ouest, au sujet de la révision et de la refonte de l'Office de commercialisation de poisson d'eau douce.

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, le ministre des Pêches et Océans (M. LeBlanc), dont je constate la présence ici, prie respectueusement le député de bien vouloir retirer sa motion du fait que l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce fait actuellement l'objet d'un réexamen. Cependant le ministre serait d'accord pour déposer le rapport final du comité de réexamen de cet Office, sous réserve du consentement de tous les territoires et provinces participants.